



# Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Octobre 2015



2015  
Année internationale  
des sols

## Les Nouvelles

*La SEPANSO s'associe par la pensée au deuil des familles qui ont perdu leurs proches dans d'atroces conditions lors de la collision de Puisseguin.*

### EDITO

Alors que l'on se rapproche de la COP 21, on peut constater combien il est difficile, pour la plupart des pays de s'affranchir de la politique dominante qui consiste à faire passer la finance avant la nécessité de préserver l'environnement, ce qui risque une fois de plus de faire échouer tout processus permettant d'atteindre les objectifs fixés par le GIEC.

La France ne fait pas mieux que ses partenaires lorsque nous défrichons toujours plus d'espaces forestiers, meilleurs puits de carbone, pour urbaniser ou créer de nouvelles infrastructures en négligeant parfois les infrastructures secondaires qui deviennent ainsi plus accidentogènes.

La France n'est pas non plus meilleure élève lorsque, pour réduire la consommation de combustibles fossiles, son credo consiste à toujours plus de nucléaire (projet d'EDF de construire nouvelles centrales EPR), ceci alors que nos centrales actuelles, vieillissantes, font déjà courir des risques aux populations.

D'une manière générale, la régression environnementale se poursuit et la démocratie participative est bafouée. C'est pourquoi France Nature Environnement (FNE), les Amis de la Terre, la LPO et Surfrider, considérant que les conditions posées initialement ne sont plus respectées, ont décidé de ne pas participer à la commission dite « de modernisation du droit de l'environnement » qui n'a pour but que de faciliter davantage les aménagements portant atteinte à la nature.

C.G.

### Déviations du Taillan : entêtement coupable

Déclaré d'utilité publique en 2005, le projet de déviation routière du Taillan traverse sur plusieurs kilomètres des zones naturelles très riches en biodiversité qu'il impacterait très durement. Ce projet dénoncé depuis plusieurs années par la SEPANSO, la LPO Aquitaine, Cistude Nature et le CEN, détruirait ou perturberait gravement 79 espèces protégées (3 espèces de papillons, 9 d'amphibiens, 7 de reptiles, 36 d'oiseaux et 23 de mammifères - dont le vison, la loutre - et 19 espèces de chiroptères), le tout sur moins de 8 km de tracé. Malgré cela, aucun autre tracé moins impactant n'a été recherché, comme l'auraient pourtant voulu le code de l'environnement et le droit européen. Des dérogations autorisant des destructions d'espèces protégées ont même été accordées sans états d'âme par le Préfet et le Ministre, ceci malgré deux avis défavorables de la commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP). Cette déviation a fait aussi l'objet d'un avis défavorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui s'est autosaisi.

Le 30/07/2015, le tribunal administratif de Bordeaux donna raison aux associations requérantes (dont France Nature Environnement, la LPO Aquitaine et la SEPANSO Gironde) en annulant 2 arrêtés préfectoraux et stoppant ainsi les travaux en cours.

Hélas, les partisans de l'ouverture de routes dans les milieux naturels ne désarment pas puisque le département de la Gironde vient de faire appel contre ces jugements en demandant un sursis à exécution pour pouvoir effectuer les travaux dès maintenant. Il est soutenu en cela par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie. À quelques semaines de la COP 21, c'est là un bien mauvais signal sur la crédibilité des engagements de la France en faveur du climat et de la transition énergétique !

L.P.

## Projet d'aménagement d'un camping « Huttopia » sur la commune du Teich



Boisement sur le site du projet

Une Enquête publique est en cours afin d'obtenir le permis d'aménager un camping Huttopia sur une superficie de 18 ha, comportant 190 emplacements pour 500 à 600 personnes répartis en 152 emplacements libres, 20 cabanes et 18 cahutes en bois, ceci pour une offre locative d'hébergement touristique autour d'un centre de vie avec épicerie, resto, aires de jeux et baignade de 180 m<sup>2</sup>, équipements de camping...

Si le concept Huttopia n'est pas des pires, à condition que les « cahutes et cabanes » soient démontées chaque année en fin de saison touristique comme prévu, la localisation d'un tel aménagement est des plus mal choisies.

Outre les risques de pollution de nappes phréatiques en terrain sableux perméable, des risques de remontée de nappe et d'inondation ainsi que d'incendies ne sont pas exclus.

L'implantation concerne 15,6 ha de boisements de pins avec sous-étage de feuillus en bordure de la vallée de la Leyre, site d'une grande richesse biologique, constituant un corridor écologique et une coupure d'urbanisation majeure.

Ces terrains sont en partie dans la ZICO « Bassin d'Arcachon et RN Banc d'Arguin » et à une distance de moins de 500 m de la ZNIEFF 1 « Zone inondable de la basse vallée de l'Eyre », de la ZNIEFF 2 et du site Natura 2000 « Vallées de la grande et petite Leyre », du site RAMSAR « Bassin d'Arcachon – secteur Delta de la Leyre », tous ces espaces étant en continuité avec le site Natura 2000 marin « Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin ».

Une partie de l'emprise se trouve également dans une zone de préemption du Conseil Départemental au titre des Espaces naturels sensibles. On est également en Site inscrit « Val de l'Eyre » qui couvre les vallées de l'Eyre et des 2 Leyres ainsi que dans les « espaces naturels majeurs au titre de la loi littoral ».

Le projet se trouve en partie en Espace Boisé à Conserver et sa réalisation nécessiterait un déclassement donc une modification du PLU. On aurait pu trouver un meilleur endroit !

Donnez votre avis à l'enquête publique (5 octobre au 7 novembre) afin de ramener les décideurs à plus de raison.

[http://www.leteich.fr/images/stories/Urbanisme/reglement/SKMBT\\_C35315092114370.pdf](http://www.leteich.fr/images/stories/Urbanisme/reglement/SKMBT_C35315092114370.pdf)

[http://www.leteich.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=538:projet-damenagement-de-camping-huttopia&catid=36:urbanisme&Itemid=40](http://www.leteich.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=538:projet-damenagement-de-camping-huttopia&catid=36:urbanisme&Itemid=40)

### Etat des connaissances concernant la pollution de l'eau du Bassin d'Arcachon

Le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) a présenté l'état des connaissances obtenues par deux réseaux de surveillance sur les pesticides et les micropolluants (réseaux REPAR<sup>i</sup> et REMPLAR<sup>ii</sup>) le 15 septembre 2015.

En ce qui concerne les pesticides, 95% proviennent des usages agricoles et 5% des usages domestiques. Cependant ces derniers peuvent avoir des effets importants. Les analyses montrent des pics quantitatifs printaniers, au moment des traitements, et des pics en hivers, encore plus importants, dus au relargage par les nappes superficielles.

En ce qui concerne les antifouling<sup>iii</sup>, 86% des navigateurs en utilisent (consommation de 12000 à 15000 litres par an). La plupart sont maintenant à base de cuivre.

Les recherches montrent que les cocktails de pesticides engendrent une augmentation notable de la mortalité et des malformations des larves d'huîtres. Pour les herbiers à zostères naines ce sont à la fois des températures élevées en été et les cocktails de pesticides qui provoquent l'arrêt des croissances foliaires et la disparition des herbiers. Enfin notons que la concentration en hydrocarbure et en cuivre continue de croître dans les huîtres de l'intra-bassin (rapport IFREMER 2015).

Un compte-rendu du SIBA est disponible sur le site internet : <http://www.siba-bassin-arcachon.fr/le-pole-environnement>

<sup>i</sup> REPAR : réseau de surveillance des pesticides sur le Bassin d'Arcachon

<sup>ii</sup> REMPLAR : réseau de surveillance des micro-polluants

<sup>iii</sup> Antifouling : produit destiné à empêcher les organismes aquatiques (algues, coquillages...) de se fixer sur la coque des bateaux.

### Demande d'extension du PPI de la centrale nucléaire du Blayais

Datant des années 80, le périmètre de protection (10 km de rayon) des centrales nucléaires est notoirement insuffisant en cas d'accident, surtout si (comme à Braud) la centrale est soumise aux risques d'inondation ou de tempête. De plus l'IRSN estimait (2009) que la prise de comprimés d'iode était nécessaire jusqu'à une distance de 25 à 30 km de la centrale accidentée. Les autorités européennes de sûreté recommandent que la mise à l'abri et la distribution d'iode soient étendues sur un rayon de 100 km... Une telle précaution ne paraît pas inutile en période de vieillissement de nos centrales. Pour mémoire, en 2012, la population située dans un rayon de 10 km de la centrale du Blayais était de 28 000 habitants et à 80 km, c'est-à-dire comprenant l'ensemble de Bordeaux Métropole, mais également Arcachon, Rochefort et Angoulême, la population passait à 1 775 000 habitants.

Une pétition proposée aux citoyens par les associations partenaires dont Greenpace et la SEPANSO, a été remise le 9 juin dernier au directeur du cabinet du Préfet, avec 960 signatures, pour demander l'extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention du Blayais à 80 km. Cette demande, à ce jour, n'a pas été prise en compte.





Sud-Ouest le 06/10/2015 Pierre Vallade

## Marais : les bienfaits du nettoyage

Les travaux de restauration des marais en bordure du lac de Carcans se poursuivent. Pour faire suite aux contrats Natura 2000 et de façon à pérenniser ces opérations, des étudiants en Master 2 de l'Université de Bordeaux ont préparé avec la commune un plan de gestion pour organiser et financer les travaux d'entretien des marais pour les 5 années à venir. Au total, près de 400 ha sont ainsi concernés avec une collaboration entre la commune, le SIAEBVELG, l'Acca, la fédération départementale des chasseurs et les propriétaires privés. Conformément à l'objectif principal du document de gestion, ces travaux ont pour but de restaurer les milieux ouverts de marais et de landes en cours de colonisation par les arbres et arbustes (brandes, bourdaines, bouleaux, saules, pins...).

Ces opérations d'entretien du marais sont favorisées par des aides financières de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Département. Les travaux réalisés cette année en régie, par les équipes techniques de la mairie, correspondent à l'entretien des marais à proximité du Pouch et au sud de la craste du Pipeyrous. Une partie du site est broyée .....

Cette même technique sera également utilisée par l'Acca et la Fédération des chasseurs pour intervenir sur 25 ha au nord de la commune.

Pour compléter ces interventions mécaniques, il est prévu de réaliser un brûlage dirigé sur le marais de Devinas avec les pompiers et leur centre de formation de Bazas. Ce brûlage ne sera bien entendu réalisé que si les conditions techniques et météorologiques le permettent.

Des résultats encourageants : La faune et la flore typique des bordures des lacs ne peuvent en effet se maintenir en bon état que si la végétation est relativement basse. **Afin d'évaluer les effets de ces travaux, plusieurs suivis sont réalisés. Chaque printemps, le Gassaugi, les Acca, le SIAEBVELG, la Sepanso et l'ONF participent au comptage des couples de vanneaux huppés nicheurs autour des lacs médocains.**

Les résultats sont très encourageants avec une augmentation constante des effectifs, 48 couples nicheurs localisés en 2015 contre 18 en 2009.

Sud-Ouest 22/09/2015 Sylvain Petitjean

## Maransin : il braconnait les sangliers au piège à feu

**Excédé par les sangliers sur sa propriété du Libournais, il avait placé ce dispositif interdit et très dangereux. L'homme a été condamné.**

Un matin d'avril 2014, deux chasseurs en balade dans la campagne de Maransin tombent sur un piège à feu. Un dispositif en deux morceaux, avec un tube plastique en guise de canon, et une charge puissante pour exploser automatiquement au passage du gibier. Et pour tuer à l'aveugle au moindre mouvement, de manière non sélective, qu'il s'agisse d'un sanglier, d'un cerf, d'une espèce protégée, d'un chien, d'un randonneur ou d'un enfant.

Les deux promoteurs bien conscients de la dangerosité, et de l'illégalité de l'engin ont fait alors appel à l'Office de la chasse.

## Sepanso et chasseurs réunis

Interrogé par la gendarmerie, ce dernier, lui-même chasseur, a reconnu les faits sans difficulté : les sangliers retournaient son terrain, non clôturé, depuis plusieurs jours. « Il a agi de manière impulsive au lieu de faire appel à l'association de chasse qui aurait pu organiser une battue. Mais il n'y a pas eu de dommages concrets liés à l'utilisation de ce piège », a plaidé hier son avocat devant le tribunal de police de Libourne. **Une fois n'est pas coutume, la Sepanso (1) et la Fédération de chasse de la Gironde se sont retrouvées côte à côte, en tant que parties civiles. Pour l'association de défense de l'environnement, « c'est une infraction rare mais grave. N'importe quoi, ou n'importe qui aurait pu être pris dans ce dispositif ! »** Quant aux chasseurs, ils

Sud-Ouest 14/10/15 Jacky Donzeaud

## L'histoire de la dune du Pilat

**Ce week-end, à l'occasion de la Fête de la science, avec le concours de Cap sciences, de la Sepanso Gironde et de Gujan-Mestras environnement, Jean-Marie Froidefond a dévoilé les histoires et les mystères de la Grande Dune, à la cabane 82 du port du Canal.** Aidé d'illustrations et de planches commentées, l'ancien chercheur du CNRS explique :

« Avec plus de 2 000 000 de visiteurs, c'est sans commune mesure le site le plus visité d'Aquitaine ».

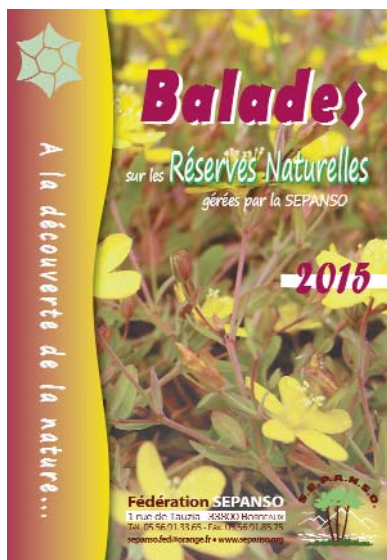
Mais bien au-delà, le scientifique entre dans les détails. « L'histoire de la Dune permet de faire connaître et d'expliquer celle de tout le littoral aquitain et la formation de celles entre la pointe de Grave et l'embouchure de l'Adour. »

Avant le XIXe siècle, les dunes se déplaçaient sur un véritable désert qu'était le littoral. « Des cartes anciennes montrent qu'elles faisaient une frontière naturelle entre le rivage et la plaine des Landes, marécageuse et sans forêt. »

1 500 ans avant J. - C.  
« Le Pilat un empilement de dunes qui s'est fait au cours de leur avancée dans les terres ». Et en sous-sol on retrouve de multiples couches. En profondeur, le sol des landes, composé d'alias et de débris de végétaux, qui date de 1 500 ans avant J. - C. Au dessus, un paléosol avec de nombreux restes de poteries datant de 700 avant J. - C. Puis des débris de diatomées venant d'un lac d'eau douce qui occupe toute la longueur de la dune actuelle (500 avant J. - C.). Enfin, un autre paléosol dunaire avec une petite forêt et de nombreux vestiges du Moyen Âge occupe le sol.

« Ce n'est qu'au XIXe siècle que la Dune s'est véritablement formée. »

# La vie des Réserves Naturelles



Le livret programme “Balades sur les réserves Naturelles” (également consultable sur le site de la SEPANSO) vous donnera toutes les précisions nécessaires pour participer aux visites ou aux activités organisées sur les Réserves Naturelles Nationales, situées en Gironde.

Ces trois Réserves naturelles (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Nationales de France, sont gérées pour le compte de l'Etat, par la fédération SEPANSO Aquitaine.

## RN Bruges

Renseignements et réservations :  
animtion.rnbruges@sepanso.org ou 05 56 57 09 89

Visites guidées de 9 h à 12 h : Dimanches 8 et 22 novembre, 6 et 27 décembre (gratuit)

### Sorties thématiques de 9h à 12h :

- Samedi 7 novembre : Traces et indices (4 € / gratuit - de 12 ans)
- Samedi 21 novembre : Aider à l'accueil du public, formation pour bénévoles (gratuit)
- Samedi 5 décembre : Aménager un poste de nourrissage (4 € /gratuit - de 12 ans)
- Samedi 26 décembre : Reconnaissance des oiseaux d'eau (gratuit)

## RN Cousseau

Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40  
(les réductions s'appliquent aux demandeurs d'emploi, étudiants, enfants de 8 à 16 ans)

Visites Guidées : de 14 à 17h30 (5 €/2€ tarif réduit) : Dimanches 22 novembre et 6 décembre

### Sorties thématiques :

- Samedi 7 novembre de 14 à 17 h 30 : Attention, les champis vont sortir (sortie avec un spécialiste ) 5€ / 2 € tarif réduit.
- Samedi 5 décembre de 14 à 17 h 30 : A la rencontre des dernières vaches marines landaises (5 €/2€ tarif réduit enfant)

## RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87-

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

- Samedi 21 novembre, de 9h 30 à 13 h: Accueil posté : RV plage de la Hume 33470 Gujan-Mestras - Gratuit
- Dimanche 13 décembre, de 9 h45 à 14 h : “Les oiseaux hivernants du Bassin d’Arcachon ” (25 €/20 € - de 18 ans) Nombre de places limité.

**Des rencontres ciblées peuvent être organisées à la demande des adhérents. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.**

**Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.**

**Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... : [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)**

**Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : [www.sepanso.org/gironde/](http://www.sepanso.org/gironde/)**



N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO  
Ainsi Le Poulpe devient plus écologique.

Adresse du Poulpe : [lepoulpe.sep@wanadoo.fr](mailto:lepoulpe.sep@wanadoo.fr)

SEPANSO - 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75

email : [sepanso.fed@wanadoo.fr](mailto:sepanso.fed@wanadoo.fr)